

Réunion du conseil municipal du 09/12/2021

Personnes absentes : Patricia Monard et Myriam Kerkeni excusées

Date de la convocation : 02/12/2021

Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- Suivi de chantier maison village

Le menuisier s'est trompé dans le choix des portes d'entrée du logement et de la bibliothèque. Le changement est prévu à la fin du chantier.

Nous rencontrons des problèmes avec l'entreprise Bonglet chargée de la pose de la laine de roche. Nous nous sommes aperçus que celle-ci n'était pas posée selon les règles en vigueur. Nous leur avons demandé de rectifier leurs erreurs.

Une réunion avec l'entreprise a lieu ce vendredi 10 décembre.

2- Choix avant-projet centre village

Nous avons consulté 3 entreprises pour une pré-étude pour le réaménagement de la place du village. 3 bureaux d'études nous ont rendu leur devis.

Nous retenons Franck VIOLLET et la société ISIS. La deuxième phase de l'étude va commencer avec une présentation de projet fin janvier.

3- Devis contrôle extincteurs

2 devis nous sont parvenus pour le contrôle des extincteurs de la commune.

Nous conservons A2D Stop Feu pour un montant de 150 HT, soit 180 euros TTC.

4- Questions diverses

- convention Administration Droit des Sols : Adoption de la mise à jour de la convention de mise à disposition du service instructeur de l'urbanisme de la CCPA.

- cantine : pour respecter le protocole sanitaire, les 2 mètres d'écart entre chaque classe vont pouvoir être respectés dans la salle de cantine. En effet ceci est possible par rapport à l'année dernière car nous avons moins d'enfants.

- poubelles de tri sélectif : des communes ont été tirées au sort pour être "test" sur le nouveau fonctionnement. La commune de Le Montellier n'a pas été retenue comme commune-test pour l'utilisation de bacs jaunes en lieu et place des sacs. Pour 2022, aucun changement n'est donc à prévoir.

Vœux du Maire : les restrictions sanitaires, sans changement d'ici-là, nous conduisent à annuler cette manifestation.

L'association de la cantine a besoin de bénévoles pour reprendre le fonctionnement, sous peine de disparition de la notion associative. Cela conduira à l'augmentation des repas. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la Présidente Mélanie Claude.

Prochain conseil le 27 janvier 2022 à 20h avec la présentation des 2 sociétés pour le projet réaménagement de la place du village.